



Section de l'Ardèche

Déclaration liminaire à la 2^{ème} convocation du CTL sur les suppressions d'emplois au 1^{er} septembre 2012

Privas, le 13 janvier 2012

Monsieur le Président,

Ce CTL va se tenir dans un contexte particulièrement difficile au regard :

- de la situation catastrophique des effectifs.
- des plans de rigueur

Le parlement a entériné un volume supplémentaire de 2438 suppressions d'emplois à la DGFIP et porte ainsi à 24591 le nombre de postes supprimés à la DGFIP depuis 2002.

La déclinaison dans le département de l'Ardèche est de 11 emplois secs avec la suppression de 15 emplois de cadres C. Cette nouvelle coupe dans les effectifs sera sans aucun doute fort préjudiciable à l'exercice des missions de service public ainsi qu'aux conditions de travail des agents.

Malgré nos alertes constamment et en vain répétées, la saignée est encore plus profonde que la précédente, surtout avec une perspective pluriannuelle de suppressions.

Monsieur le Président, pour vous, les suppressions sont inéluctables, vous acceptez les ressources contraintes et tentez de répondre à la dégradation des conditions de travail par de la poudre aux yeux.

Vous allez encore exiger de vos chefs de service de nouvelles performances tout en leur réduisant les personnels ainsi que les moyens matériels. Les objectifs devront être atteints à marche forcée dans un climat de suspicion toujours renforcé par les contrôles internes et les audits (organigrammes fonctionnels, ré-ingénierie des process, mission de maîtrise des risques).

Les suppressions d'emplois relèvent d'une approche dogmatique et ne prennent en compte ni les besoins réels, ni l'évolution du travail. Circonstance aggravante, elles reposent encore et toujours sur l'idée fausse selon laquelle les services disposent de réservoirs de gains de productivité. Ces idées fausses, et les mesures prises en leur nom, mettent en danger les missions de la DGFIP avec les conséquences sur leur qualité et sur les conditions de travail.

En effet, nous n'y comprenons plus rien en Ardèche. Quelle logique ?

A titre d'exemples :

- à la conservation des hypothèques de Tournon : pourquoi supprimer un poste C alors qu'un agent à disposition perdure toujours dans le service ? Où est la logique ?
- à l'ERD : pourquoi supprimer un poste B à l'équipe de renfort alors que l'effectif est déjà insuffisant pour pallier aux absences à la caisse, à l'accueil des SIP et des trésoreries ? Où est la logique ?
- au centre des impôts fonciers de Privas : suppression d'un poste B administratif qui est compensé par la transformation d'un emploi C en B au sein de ce même service. Où est la logique ?
- à la trésorerie de Coucouron : pourquoi supprimer un poste C et condamner ainsi la trésorerie à disparaître alors que dans les documents, vous nous indiquez que vous envisagez de le recréer ? Où est la logique ?

à la direction : depuis la fusion globale, elle est en sous effectif. Pourquoi supprimer la cheville ouvrière (-1 A et - 2 C) alors que quasiment toutes les divisions manquent déjà de bras ?

L'union SNUI Sud Trésor vous a déjà fait part lors des comités techniques en 2011 de la situation catastrophique des services et remettra le métier sur l'ouvrage.

Nous ne sommes pas seul à dénoncer les effets néfastes de cette politique dogmatique et stérile. Les suppressions de postes n'ont pas fait diminuer la dette.

En effet, pour la deuxième année, le rapport annuel de la commission des finances de l'assemblée nationale sur le projet de loi de finances pour 2012 est très critique. Il a qualifié « d'effet vertigineux la diminution incessante des effectifs » à la DGFIP. Il est évident, que pour le rapporteur spécial, les 24591 emplois qui ont été supprimés depuis 2002 alourdissent et dégradent le bon fonctionnement des services surtout que, durant la même période, des missions et des charges nouvelles sont venues abonder le périmètre d'intervention. Dans ce rapport, il est fait état d'une augmentation de la charge de travail pouvant être estimée en moyenne à 35% ce que Monsieur Parini a lui-même reconnu.

Les données tirées du rapport montrent une augmentation de 54% du nombre d'agents ETPT pour les cadres A+ entre 2006 et 2012 tandis que la catégorie C a diminué de plus de 25% et la catégorie B de plus de 14% avec une catégorie A étale (+1,35%). Cela conduit en Ardèche à avoir un cadre A+ pour 10 agents !

Comme Gilles Carrez, on peut se demander pourquoi la hiérarchie nécessaire pour encadrer un personnel mieux qualifié et moins nombreux augmente ?

Pour la commission comme pour notre Union, le malaise des agents est inquiétant. En effet, les interrogations de ces derniers oscillent au cœur d'une « trilogie du risque » dont les points d'achoppement sont le management, les restructurations et l'emploi.

Pour l'Union, ce rapport démontre l'urgence :

- de procéder à l'arrêt des suppressions d'emplois à la DGFIP
- de revoir les orientations en matière de management et de pilotage
- de trouver les solutions appropriées permettant d'améliorer les conditions de vie au travail et l'exercice des missions.

MAGERFIP est l'exemple du cynisme technocratique nauséabond. Il n'y a pas d'équité, ni de solidarité, simplement une répartition de la pénurie. La situation est insoutenable et insupportable et c'est pourquoi nous quittons cette réunion.

Les représentants Union SNUI-SUD Trésor

Christian DUMAS Jean-Claude CATY Joël MOUNIER
Frédéric VIDALENCHE Sylviane LONGERAY Alain LAGET

Filière fiscale

Suppressions d'emplois

- 1 B à la FI de Tournon
- 1 B au SIE de Privas
- 1 B administratif au CDIF de Privas
- 1 C au SIE d'Annonay
- 1 C à la CH de Tournon

Transformations d'emplois

- 1 C au CDIF de Privas transformé en +1 B
- 1 C au SIP de Privas transformé en +1 B
- 1 C au SIP d'Annonay transformé en +1 B

Filière gestion publique

Suppressions d'emplois

- 1 A à la direction (Hélios)
- 2 C à la direction
- 1 C à la trésorerie de Coucouron
- 1 C à la trésorerie de St Péray
- 1 C à la trésorerie de La Voulte

Transformations d'emplois

- 1 B à l'équipe de renfort transformé en + 1 A à la direction (SPL)
- 1 C à la trésorerie d'Annonay transformé en +1 B
- 1 C à la trésorerie des Vans transformé en +1 B
- 1 C à la trésorerie de Privas Municipal transformé en +1 B
- 1 C à la trésorerie de Serrières transformé en +1 B
- 1 C à la trésorerie de Bourg St Andéol transformé en +1 B

	A+		A		B		C		Total		Total DGFIP
	FF	FGP	FF	FGP	FF	FGP	FF	FGP	FF	FGP	
ETP	0	0	0	0	0	4	-5	-10	-5	-6	-11

Rappel de l'évolution des effectifs de 2002 à 2012 dans la filière fiscale de la DDFiP07

	A+	A	B	C	Total
Ardèche	0	8	0	-43	-35

Et dans la filière gestion publique ?

Combien de trésoreries ?

Combien de postes ?

Tous en grève le 2 février 2012 à la DGFIP